



## **BUDGET 2026-2027 : UN PAS IMPORTANT POUR RENFORCER LA RÉSILIENCE DES HABITATIONS AU QUÉBEC**

**Montréal, le 19 mars 2026** — Le Bureau d'assurance du Canada – Québec salue l'inclusion dans le budget 2026-2027 d'une mesure ciblée visant à accroître la résilience des habitations, la voie à privilégier pour s'adapter aux événements météorologiques extrêmes.

### **Rénoclimat : un nouveau volet nécessaire**

L'ouverture d'un volet « Adaptation » du programme Rénoclimat, financé à la hauteur de 425 millions de dollars sur cinq ans, est une excellente nouvelle pour les propriétaires. Ce volet vise à offrir un soutien direct aux citoyens pour des travaux sur les fondations ou l'installation de clapets anti-retour pour se protéger contre les risques d'inondation pluviale dans les zones à risque. En effet, devant la hausse des aléas climatiques et dans un contexte économique difficile, il est nécessaire de soutenir les citoyens habitant dans ces zones.

« En matière de résilience, notamment face aux dommages liés à l'eau qui demeurent la principale cause de réclamations en assurance habitation, les besoins sont grands. L'ajout du volet Adaptation du programme Rénoclimat aux programmes déjà existants sera un incitatif pour amener les Québécois à agir proactivement pour protéger leurs habitations des dommages liés à l'eau. » a réagi Laurent Fafard, Vice-président du BAC au Québec.

### **Infrastructures locales et régionales : un pas dans la bonne direction**

Le BAC souligne également les rehaussements des investissements en infrastructures de plus de 5 G\$ sur six ans (de 2025-2026 à 2030-2031) et de la part dédiée au maintien des actifs existants, de 65% à 71%. Ces investissements sont nécessaires pour protéger la productivité et la performance économique du Québec. À ce sujet, le BAC rappelle l'importance des infrastructures d'eau pour réduire l'impact des pluies torrentielles qui se produisent de plus en plus fréquemment.

### **Nouvelles constructions**

Le BAC rappelle par ailleurs qu'il est essentiel d'interdire toute nouvelle construction ou reconstruction dans les zones à haut risque d'inondation. En effet, le logement le plus dispendieux demeure celui qui devra être construit deux fois.

### **Zones inondables**

Afin de protéger les habitations existantes situées dans des zones à haut risque d'inondation, le BAC réitère finalement la nécessité d'un programme public-privé dans lequel le gouvernement, les assureurs et les propriétaires partageraient le risque.



---

### **À propos du Bureau d'assurance du Canada**

Le Bureau d'assurance du Canada, qui regroupe la majorité des assureurs de dommages au pays, offre différents services aux consommateurs afin de les informer et de les accompagner lors de la souscription de leurs assurances automobile ou habitation ou lors d'un sinistre. Pour tout autre renseignement, nous vous invitons à visiter notre site Web [bac-quebec.qc.ca](http://bac-quebec.qc.ca).

– 30 –

### **Renseignements:**

[Medias@bac-quebec.qc.ca](mailto:Medias@bac-quebec.qc.ca)